

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

OPH de La Rochelle (17)
2 avenue de Varsovie
17000 La Rochelle

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Office Public de l'Habitat de La Rochelle - OPH (17)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 27170002300010

Code postal / Ville : 17000 La Rochelle

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 202401021428

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : servicejuridique@office-agglo-larochelle.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Veuillez consulter le RC.

Capacité économique et financière : Veuillez consulter le RC.

Capacités techniques et professionnelles : Veuillez consulter le RC.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 29 mars 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : PN 2 Portes automatiques - Contrôle d'accès

Classification CPV : 45259000

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : les bâtiments de l'Office au Port-Neuf

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

L'acheteur peut passer avec le titulaire des marchés sans mise en concurrence pour des prestations similaires, dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent contrat, conformément aux dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique.

Ainsi, chaque marché à prestation similaire sera conclu avec un nouveau délai d'exécution en fonction du besoin et sera notifié au titulaire.